



## Baisse du prix d'un bien - Prêt - Apport personnel

-----  
Par Etude

BONJOUR MARQUE DE POLITESSE

J'ai obtenu un prêt pour financer l'acquisition d'un bien, mobilier inclus.  
Le bien Immobilier et le mobilier valant initialement 95.000?

Le cout global de l'acquisition s'élève à 110.000? :

- Prêt 110.000? incluant
- \* le bien immobilier 90.000?
- \* le mobilier 5.000?
- \* les frais de notaire, de courtage et de garantie 5.000?
- Apport personnel 10.000?

Or il se trouve qu'après signature du compromis et négociation suite à erreur du vendeur, le vendeur accepte de baisser le prix du bien de 5000? (soit une valeur de 85.000?)

Tout étant finalisé avec la banque je souhaiterais éviter de rentrer de nouveau dans une mise à jour de l'offre de prêt si cela était possible:

QUESTION 1:

Puis-je simplement baisser mon apport de 5000? (correspondant à la baisse du prix de vente du bien) pour réaliser la transaction chez le notaire ?

QUESTION 2:

Quelle information le notaire doit-il indiquer à la banque pour débloquer les fonds ?

QUESTION 3:

Puis-je négocier avec le vendeur de convenir d'acheter le bien comme prévu initialement et de me reprendre le mobilier pour 5000? ?

Vos avis et conseil sont les bienvenus,  
En vous remerciant,

-----  
Par tommartin

BONJOUR MARQUE DE POLITESSE

réduire votre apport personnel à 5000?, ne pose pas de problème. Vous pouvez toujours garder le même prêt avec le même taux d'intérêt et autres conditions. Il suffit juste d'informer votre banquier et votre notaire.

A noter que vous pouvez même acheter sans apport si votre dossier d'emprunt est solide.

[url=https:ANONYMISATION PUB

-----  
Par ESP

BONJOUR

Tommartin,

Vos interventions ne doivent pas avoir pour but d'afficher une lien pour votre site traitant de Bourse, Immobilier et Placement.

Merci de bien vouloir supprimer ces liens et réserver vos intervention à l'apport d'éléments juridiques pour les visiteurs.

-----  
Par dokonate95

Bonjour,

Aujourd'hui vu la situation actuelle l'apport de 10% est quasiment indispensable je vous Conseil d'attendre d'avoir ces 10% sinon ya de gros risque de refus nous avons emprunté un montant similaires au votre et on est monté à 12.5% et ça à été compliqué et vous vous êtes à 5% ....

Et on travail dans des secteurs non touché par le Covid dans quel secteur travaillez vous? Car c'est important également pour les banques

[url=https:xxxxxx[/url]